

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 062-216205237-20260429-DEL_2026_044-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Six, le 28 avril

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Maire,

En suite de convocation en date du 15 avril 2026,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Monsieur Xavier LEVEAU donne procuration à Monsieur Yannick PAPA
- Madame Lily DUBOIS donne procuration à Madame Myriam DEFONTAINE
- Madame Jeannine TACQUET donne procuration à Madame Ghislaine DEFOOR

Madame Myriam DEFONTAINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Mandat administratif pour le remboursement des dommages causés sur un véhicule et sur une remorque – responsabilité communale

Vu la réclamation en date du 16 mars de Monsieur BARTIER exposant que son pneu de voiture et ses deux pneus de remorque ont été abîmés alors qu'il circulait rue de l'Abbaye dans le sens Route de Lille vers le centre-ville sur un méplat en métal dépassant du trottoir.

Considérant que la responsabilité de la commune est engagée.

Considérant que le montant du remplacement des pneus est de 746.51€ alors que la franchise est de 1 500,00 €,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

↳ **Vote à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat administratif d'un montant de 746,51 € correspondant à la réparation du préjudice subi
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 29 avril 2026



Le Maire,


Fabrice TREPCZYNSKI

